Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 86 (1959)

Heft: 7

Rubrik: Lo vîlhio dèvesâ : pages vaudoises

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pages vaudoises



Communiqués officiels de l'Association vaudoise des Amis du patois

Assemblée générale

Au cours de la réunion de l'Association du 22 février, il a été décidé que l'assemblée générale ordinaire aura lieu à Villeneuve, le dimanche 24 mai prochain. Les Amis du patois voudront bien noter soigneusement cette date et la réserver pour se retrouver dans cette jolie localité.

Prix Kissling

C'est donc le 31 mars qu'expire le délai pour la production des travaux, qui doivent être adressés au président, 11, chemin du Parc-de-Valency, à Lausanne. Vous avez encore deux semaines.

Ad. Decollogny.

Dans les Amicales vaudoises

Au Mont-Pèlerin

L'Amicale du Mont-Pèlerin tint une belle séance au Café du Pavillon, le 15 février, avec Lucien Mouron, président, assisté de Pierre Ducret, secrétaire-caissier. 25 membres étaient présents. Quelques nouveaux amis étaient venus, notamment de Puidoux. Pour favoriser ces derniers, on fera la prochaine séance à la montagne de Cheseaux, au début de juin. On a lu un message du secrétaire romand et chanté des refrains patois qu'il avait envoyés pour la séance. La partie familière fut bonne et bien nourrie, chansons et anecdotes se succédant dans une amicale ambiance.

A Savigny

L'assemblée annuelle a eu lieu le 15 février au Logis communal. On comptait 60 participants, dont la moitié de dames. Celles de Begnins avaient apporté des petits massifs de fleurs de leur jardin, et Mme Millioud de Penthéréaz avait adressé un gentil message.

Le dernier procès-verbal avait été rédigé par Ulysse Bolomey. Le caissier Ami Cordey présenta les comptes, qui accusent un léger boni d'exercice. L'assemblée les admit avec remerciements, sur proposition de Mme Alice Bovet, vérificatrice.

Le comité fut réélu en bloc, soit : Aloïs Chappuis, président ; Alexis Bastian, viceprésident ; O. Pasche, secrétaire ; Ami Cordey, caissier, et dame Ella Jordan, adjointe.

Le président lut un court rapport d'activité. Cinq nouveaux membres s'inscrivirent, ce qui porte l'effectif à 85. La partie familière, fort intéressante, comporta d'intéressantes et dignes productions. M. Gilliard, instituteur émérite, fit plaisir en disant les jolis vers patois préparés jadis sur les nouvelles cloches de Savigny. On chanta avec conviction des couplets sur



païe rîdo - païe bin

l'« Amicale », pondus par le secrétaire, sur l'air de « Nous irons au bois, ma mignonnette ». En voici le début :

No zin na tant galéz' amicâla, Clliaque dè Savegny-Fory, Et que tsantè bin quemet onna chorâla No zin na tant galéz' amicâla, Clliaque dè Savegny-Fory,

No zin dinche dâi galéze demeindze, No sin benhirâo — dzohio! On sè rédzoï avoué bouna concheince, No zin dinche dâi galéze demeindze, No sin benhirâo — dzohio!

Choupaïe des patoisants du Pays d'Enhaut

C'est chez notre vice-président que l'« Amicale » du Pays d'Enhaut s'est réunie, donc chez Polon de Valrose, à Rougemont, le 10 janvier 1959.

Après avoir remercié le bon Dieu de nous avoir permis de nous retrouver pour notre « Choupaïe » traditionnel, le président A. Desplands excusa quelques membres que le mauvais temps avait retenu chez eux : M. Nicolier, de la Forclaz ; Mme et M. Alfred Bringold, Mme et M. Alfred Bornet. Il excusa également ce cher Etienne Gétaz, que la maladie a empêché de venir, ainsi que Mme Berthe Karlen, qui vient de subir une grave opération. Quant à Mme Hélène Karlen, elle n'a pas eu le courage de se joindre à nous, son mari étant malade également.

Nous faisons tous nos vœux pour le prompt rétablissement de ces chers membres.

Notre Tiennet n'a pas voulu, en revanche, que sa fille, Mme Yvonne Gétaz. manque à l'appel.

Nous étions 28 à table et le fils de notre vice-président nous avait préparé un souper d'extra. Une bonne musique fit danser jeunes et vieux jusqu'à 3 heures du matin, de bonnes blagues et des chansons venant agrémenter cette « Veillée » réussie.

A. D.

Nous avons reçu de M. Gustave Vuagniaux, Les Esserts, Vucherens, l'émouvant « adieu » d'un des meilleurs patoisants du Jorat, Alfons Cherpillod, décédé à Vucherens le 8 février 1959.

Quand lè l'hâore!

(Quand c'est l'heure!)

A tè rèvèrè mon ami
Vu quie cè pllié a mon Diu
Mè faut tè férè mé z'adiu
Faut mein alla dein l'âutrou môndou
Yié ju dein ma via bein dei pêine
Dei grantè née, dei dzo pènâblliou
Bein dei couzon à mon lèva
On nio d'einfan quie volliâvan dâo

Ma ora quie ti san grand Quie m'eimpôrtan dein ma tombe. Lè mè, ami, quie vu kreisi té man Quie cheîtou treimbllia dein lé

/miônné.

Ton dèrai (a tè rèvèrè) nirè qu'ion |sofcllie

Mâ mè yie lé comprâ è tè diou dè [mîmou.

Va ; l'haôre a sôuna. Diu tè [réclliâme...

A LAUSANNE



Dir. R. Magnenat.

Tha pouison de Dodet

Le vidhe dzedze dé pé dé Virepote étâi dei son couerti ei train dé couedhi dé le cothârde ke li medgivont se salârde kan ér oudaovri la déléze. E sé révire et vâi arrevâ tha pouison dé Dodet, kemei on desâi pé le velâdzo, le pdhe grand lârro dé tot le district.

E ne robâve jamé gros, dé le takenisse : ona brâcha dé fein, ona cordetta, 'na châide, mêmamei' na choka dé fémé. Se n'âve rei pu accrotsi dé tota la senanna, li seimbdhâve k'ér âve perdu.

Le dzedze, on tot bouen hommo, âve pedia dé lui, l'âve dza teria d'affére on pâre dé coup et li âve tsâke coup fé promettre dé pas rékeminci. Mé tiet vouelâivo! Kan on a affére à on lulu à kâ é manke todzo nenanta centimes po fére on franc. D'ailleurs, desâi-te, i ne robe pas, i preise!

- T'as oncor auke su la concheince, Dodet, li eiterve le dzedze. Te dévrâ tot parâi tzandzi dé conduite.
- Avoué kâ? Avoué le menistre? Mé é ne vu pas, répond Dodet.
- T'ein as mé fé oncor ona, pouison dé Dodet ke t'é ?
- Pa pire ! J'é fenamei volu reidre service u Djan-Pierro.
- Et kemei as-to fé ? Tien service as-to couedia li reidre ?
- Et bin, tinke. Le Djan-Pierro a séya son prâ de la Modhe iô ér a sénâ de la fenasse. E l'a épantcha et cei a badha gros trua épais. Adon, hier à né, po li fére service, i sâi zu écrâmâ tot cei ke y âve dé trua po ke la résta sétsâi bin, et cei m'a fé on petiou facet. Ma tsivra âme tant cé fenatson.
- Et adon, t'as pouâire ke le Djan-Pierro portâi pdhainte contre té, hein! Dodet?
- Oh! pouâire, i'n'é pas frantsemei pouâire pask'i sé prâu ke vo z'allâ arrindzi l'affére kemei dé couetema.

Cette poison de Dodet

Le vieux juge de paix de Virepote était dans son courtil, en train de cueillir des coîtrons qui lui mangeaient ses salades, quand il entend ouvrir le portail. Il se retourne et voit arriver cette poison de Dodet, comme on disait par le village, le plus grand larron de tout le district.

Il ne volait jamais beaucoup, des bagatelles: une brassée de foin, une corde, un coin de fer, mêmement une « choque » de fumier. S'il n'avait rien pu accrocher dans toute la semaine, il lui semblait qu'il avait perdu.

Le juge, un tout bon homme, avait pitié de lui, l'avait déjà tiré d'affaire maintes fois et lui avait chaque fois fait promettre de ne pas recommencer. Mais que voulezvous! Quand on a affaire à un lulu à qui il manque toujours nonante centimes pour faire un franc! D'ailleurs, disait-il, je ne vole pas, je prends!

- Tu as encore quelque chose sur la conscience, Dodet, lui demande le juge. Tu devrais tout de même changer de conduite.
- Avec qui? Avec le pasteur? Mais il ne veut pas, répond Dodet.
- Tu en as de nouveau fait encore une, poison de Dodet que tu es!
- Pas même! J'ai seulement voulu rendre service au Jean-Pierre.
- Et comment as-tu fait ? Quel service as-tu pensé lui rendre ?
- Eh bien, voilà. Le Jean-Pierre a fauché son pré de la Moille où il a semé de la fenasse. Il l'a étendue et ça a donné beaucoup trop épais. Alors, hier soir, pour lui faire service, je suis allé écremer ce qu'il y avait de trop pour que le reste sèche bien. et ça m'a fait un petit fagot. Ma chèvre aime tant ce fenatson.
- Et alors, tu as peur que le Jean-Pierre porte plainte contre toi, hein! Dodet?
- Oh! peur, je n'ai pas franchement peur parce que je sais bien que vous allez arranger l'affaire comme d'habitude.

Et le Dodet desâi cei avoué' na voix tota routse et l'évoue é z'uet kemei se sé répeitâi bin adrâi et allâve se bouetâ à pdhorâ dé rémords.

- Et bin, acâuta, i éprovérâi onco ci coup, le derrâi, mâ te mé promet dé jamé rei mé robâ.
 - I le vo dzure, Monsu le dzedze.
- Tot parâi, dis-mé vâi, Dodet, te n'ein a robâ tiet on façottet?
- Ouâi, mé avoué cei k'i compte preidre à né, cei faré bin on bon facet.

Djan-Pierro dé le Savoles.

« Tiennet » n'est plus

L'Amicale des Patoisants du Pays d'Enhaut vient de perdre, en la personne de M. Etienne Gétaz-Beyeler, dit « Tiennet », un de ses plus fidèles membres. Il est décédé le 2 février 1959, à l'âge de 82 ans, après de grandes souffrances supportées avec résignation.

Avec lui s'en va un témoin du passé, alors que le M.O.B. n'existait pas encore.

Avec deux ou trois domestiques et quatre à cinq chevaux, il partait avec un chargement de longs bois depuis Gessenay jusqu'à Bulle et revenait, ses chars chargés de produits alimentaires.

Pendant de nombreux étés, il alla au chalet et ceci jusqu'à deux ans avant sa mort. Son décès va faire un grand vide dans cette chère Amicale, qu'il aimait tant et dont il était membre fondateur.

A sa chère épouse, à sa grande famille va toute la sympathie de ses amis patoisants.

A. D.

Et le Dodet disait ça avec une voix toute enrouée et l'eau aux yeux comme s'il se repentait fort et allait se mettre à pleurer de remords.

- Et bien, écoute, j'essayerai encore cette fois, la dernière, mais tu me promets de ne plus jamais rien dérober.
 - Je vous le jure, Monsieur le juge.
- Tout de même, dis-moi, Dodet, tu n'en as volé qu'un petit fagot?
- Oui, mais avec ce que je compte prendre ce soir, ça fera bien un bon fagot.

Henri Nicolier.

Un convoyeur valaisan!

C'était pendant la première guerre, en Valais. Un gros major d'artillerie se fait une douloureuse entorse. On est dans un endroit très escarpé. Les hommes le descendent comme ils peuvent jusqu'au sentier où l'on arrange un brancard. On arrive enfin au chemin muletier en vue d'un hameau. On y va quérir un maigre mulet et un petit char de montagne où le gros homme s'étend de son mieux sur du foin.

- Pourquoi tiens-tu ainsi la tête du mulet, demande l'officier au convoyeur?
- Ah! mon major, c'est que je dois l'empêcher de voir cette pesante charge!

ROMANDS QUI VENEZ A LAUSANNE

Parquez à Montbenon et rendez-vous à la

Brasserie du Grand-Chêne

Restaurant français - Tea-room au 1er où vous serez bien servi

> Thé - concert Orchestre attractions en soirée

> Votre café au Brésilien ou au bar du Jockey